



AVOCAT EN DROIT DES ENTREPRISES

Droit des sociétés – Droit fiscal

CABINETS :

17, rue de la Liberté - 21140 SEMUR-EN-AUXOIS
5, rue du Général Leclerc - 21320 POUILLY-EN-AUXOIS
4, rue du Rompot - 21121 FONTAINE-LES-DIJON

Depuis bientôt 10 ans, je propose aux entreprises et à leurs dirigeants un service de conseil dans tous les domaines du Droit des affaires et de l'entreprise.

Mon activité consiste notamment en l'accompagnement des dirigeants à tous les stades de la vie juridique de leur société/entreprise : choix de la structure, cession de titres ou de fonds de commerce, restructurations impliquant par exemple l'entrée de nouveaux associés ou des opérations de croissance externe (acquisitions...), élaboration de tout contrat nécessaire à l'activité, conflits d'associés etc.

Les dirigeants rencontrent également des problématiques contractuelles ou fiscales sur lesquelles ils doivent être accompagnés. Si aucun accord amiable n'est possible ou acceptable sur un litige en particulier, j'accompagne alors mes clients devant les juridictions compétentes pour qu'ils puissent faire valoir leurs droits.

Au fil des années, ma pratique professionnelle a concerné des domaines d'activité variés (*transport, restauration, bâtiment, automobile...*) et un nombre important de libéraux exerçant diverses professions réglementées (*pharmacien, vétérinaire, chirurgien-dentiste, chirurgien-urologue, chirurgien-viscéral, médecin généraliste, kinésithérapeute, infirmier, architecte, géomètre-expert...*).

Mes clients réguliers savent qu'ils peuvent me contacter à tous moments dès qu'ils en ressentent le besoin.

Coordonnées :

<https://www.tissandier-avocat.com>

Tél. : 03 80 41 85 54

e-mail : tissandier@2tconseil-avocat.com

En partenariat avec Maître Alexandre JAFFEUX, avocat en droit du travail et droit du sport à SEMUR-EN-AUXOIS.

Co-fondateur de la SARL ARGONAUTES FORMATIONS, organisme de formation dédié à la formation juridique des entrepreneurs et des chefs d'entreprises.